



« JE NE DÉCROCHE PAS, JE ME CONSTRUIS ! »

Bâtir ensemble les conditions de garantie des chances : prévention, intervention et remédiation du décrochage scolaire en Pays de la Loire

UN ENJEU À PARTAGER

Processus complexe, le décrochage scolaire peut être la conséquence de causes multiples et revêtir des formes très diverses. En Pays de la Loire, plus de 5 000 jeunes de moins de 18 ans sont concernés. Ces dernières années, de nouveaux éléments contextuels ont influé sur ce phénomène, tantôt de façon négative comme la pandémie de Covid-19 et ses conséquences (santé mentale, désocialisation) ou encore une pression accrue sur l'orientation, ou à l'inverse de façon positive avec par exemple une politique volontariste menée par le Conseil régional. Où en sommes-nous ? Qu'en disent les jeunes et les professionnels qui les accompagnent ? Ce sont les questions que le CESER s'est posé tout au long de cette étude.

ÉTAT DES LIEUX DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN PAYS DE LA LOIRE, EN 2019



Sources : étude Insee Pays de la Loire, mars 2023.



Le décrochage scolaire est un processus qui conduit chaque année des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle (CAP).



ALDO FOSCHIA,
Rapporteur au nom de la commission « Éducation - Formation tout au long de la vie - Métiers de demain »

A l'écoute de 24 jeunes (15-25 ans), 37 spécialistes et acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire

La réussite des jeunes Ligériens dans leur parcours éducatif est l'une des conditions de leur intégration dans la société, tant au plan personnel qu'au plan professionnel. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel d'interroger le décrochage scolaire : ses causes, ses manifestations, les actions mises en œuvre pour le prévenir.

Pour cela, nous avons écouté 24 jeunes âgés de 15 à 25 ans, ainsi que 37 adultes, spécialistes et acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire, qu'il s'agisse de prévention, d'intervention ou de remédiation.

De nos travaux ont émergé 45 préconisations, certaines s'adressant directement à la Région, d'autres plus globalement à tous les acteurs concernés.

Leur objectif commun : que chaque jeune puisse vivre son parcours scolaire et préparer son avenir de la façon la plus sereine possible. Et cela, que ce parcours soit classique ou discontinu !



J'ai décroché depuis toujours, dès la maternelle. Je n'ai jamais aimé l'école.

Lilian, en service civique à UnisCité Nantes

Des inégalités géographiques, en fonction de l'âge et du genre

- Si les Pays de la Loire sont l'une des régions les moins touchées de France par le décrochage scolaire, il n'en demeure pas moins que certains territoires sont particulièrement concernés (Sarthe, saumurois, agglomération nazairienne). Les territoires « à risque » se situent plutôt à l'est de la région, et le phénomène est en lien avec la cartographie de la pauvreté.
- Au niveau de l'âge et du genre, les jeunes majeurs et les garçons sont les plus concernés. Cependant, la proportion de filles est en augmentation, et le décrochage se produit chez des enfants de plus en plus jeunes (dès l'école primaire).
- Les Pays de la Loire se caractérisent aussi par un fonctionnement des PSAD (Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs) particulièrement efficace, notamment grâce à une bonne coopération du réseau d'acteurs, et à un tissu associatif riche dont l'action quotidienne auprès des jeunes est à la fois remarquable et indispensable.

Principaux motifs de décrochage scolaire

- Sensation de ne pas être suffisamment qualifié ou « fait » pour l'école
- Manque de motivation
- Mauvais choix d'orientation
- Manque de capacités scolaires
- Rejet de l'école
- Envie ou besoin de gagner un salaire
- Problèmes personnels ou familiaux

Nouveaux éléments de contexte

- Le décrochage s'observe de plus en plus tôt, et tout au long de l'année.
- Le refus scolaire anxieux (ne plus pouvoir aller à l'école, physiquement, médicalement) s'affirme comme un phénomène grandissant.
- La crise Covid-19 et les confinements ont eu un impact négatif immédiat en termes de santé et de développement de la personnalité, et ont marqué une rupture dans le quotidien et dans le parcours de formation. De manière inédite, l'obligation scolaire, mais aussi la nécessité d'aller à l'école suivre des cours, ont été remises en question, et cela a laissé des traces.
- La santé mentale des enfants et des adolescents connaît une détérioration grandissante, dans un contexte de manque criant de professionnels en pédopsychiatrie.
- La pression en termes d'orientation sur les jeunes et les familles est particulièrement prégnante.

Il faudrait s'autoriser des parcours sinueux, voire même les favoriser.

Luna Machicote
*25 ans, étudiante en DAEU
(Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)*

Je n'ai pas eu un bon accompagnement pour mon orientation, on ne m'a pas expliqué les choix.

Jessica, en service civique

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

Axe 1. Favoriser le bien-être à l'école des jeunes d'aujourd'hui

Soutenir les associations dans leur travail de lutte contre le décrochage scolaire

- Privilégier le soutien financier régional aux têtes de réseau agissant pour la persévérance scolaire, tout en étant ouvert à soutenir des propositions innovantes.
- Evaluer les dispositifs en tenant compte des trajectoires des jeunes et de leur évolution, avec une vigilance sur le « télescopage » des fonds nationaux et régionaux.

Faire de la santé et du bien-être des jeunes une priorité

- Créer, par un co-financement ARS/Région/fonds européens, un dispositif itinérant pour aller à la rencontre des familles avec des personnes formées en santé mentale, en associant les Cités éducatives.
- Poursuivre le soutien régional à la pratique d'une activité physique par les jeunes en clubs et associations.

Mieux se connaître pour mieux se comprendre

- Réaliser des capsules vidéo : attentes, besoins, principes de vie... destinées à faciliter aux adultes accompagnateurs l'approfondissement des codes de vie des publics auxquels ils sont confrontés.

Favoriser la mixité sociale

- Prendre en compte les actions volontaristes menées en faveur de la mixité sociale dans le financement des appels à projets des établissements scolaires.

Axe 2. Accompagner au mieux les parcours atypiques

Faire mieux connaître les dispositifs

- Utiliser les briques de service de MonOrdiAuLycee et du futur espace numérique de travail pour faire connaître les structures et dispositifs (Missions locales, CIO, service civique...).
- Renforcer l'accès au service civique combiné dès 16 ans pour les élèves en situation d'éloignement scolaire.

Faire évoluer les conditions pédagogiques pour répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui

- Soutenir le droit à l'expérimentation : micro-lycées, partenariats entre établissements, passerelles.

Donner une vraie place aux parcours non linéaires

- Organiser des témoignages inspirants d'élèves ayant rencontré des difficultés puis ayant réussi : « ambassadeurs des parcours non convenus ».
- Favoriser la reprise d'études universitaires des jeunes ayant quitté le système scolaire avec un financement régional dans le cadre de l'offre de formation continue.

Axe 3. Tenir compte du milieu de vie des élèves

- Réaliser, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs qui travaillent à favoriser la persévérance scolaire, un guide sur les signaux du décrochage scolaire à destination des parents.
- Expérimenter une Maison des Parents dans le cadre d'un soutien à la parentalité proposant des ateliers de pair aideance des parents d'élèves en décrochage, des groupes de parole encadrés pour parents en difficulté et des témoignages de parents.

Pas des jeunes en échec scolaire : des jeunes qui ont mis le système scolaire en échec.

*Nadège Dekenuydt,
Présidente de la Chambre des métiers
et de l'artisanat de Maine-et-Loire*





Facteurs de réussite

- **Créer les conditions** d'un climat scolaire favorable (relationnel au sein de la communauté éducative, lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, apprentissage de la vie démocratique, qualité du temps scolaire, bâtiments et équipements, mixité scolaire)
- **Encourager la coopération** de la communauté éducative
- **Enseigner (et apprendre à enseigner)** les compétences psycho-sociales
- **Prendre en compte** le milieu de vie, soutenir la parentalité
- **Donner plus de place** à la pratique, aux stages, à l'apprentissage des gestes métiers
- **Ne pas sous-estimer** les bienfaits de l'activité physique
- **Soutenir les acteurs** de l'accompagnement et renforcer la prévention



JACQUES BORDRON,
Président de la commission
« Education - Formation tout au long
de la vie - Métiers de demain »

La prévention est fondamentale

Du décrochage discret au décrochage accompagné de désocialisation, en passant par le décrochage perlé, les situations sont multiples. Aussi, la prévention du décrochage et plus généralement l'accompagnement à la réussite nous apparaissent fondamentaux, et utiles à tous les jeunes :

- Celles et ceux qui ne relèvent pas de la définition officielle du « décrocheur »,
- Celles et ceux qui « décrochent » tout en restant en classe,
- Celles et ceux qui risquent de décrocher plus tard dans leur parcours, même si les premiers signes ne sont pas encore décelables,
- Celles et ceux qui ne décrocheront jamais mais qui ne méritent pas moins que tout soit fait pour qu'ils trouvent du sens, de l'intérêt et du plaisir à se rendre dans leur établissement scolaire.

LIRE L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT
« JE NE DECROCHE PAS, JE ME CONSTRUIS ! »
Bâtir ensemble les conditions de garantie des
chances : prévention, intervention et remédiation
du décrochage scolaire en Pays de la Loire
SUR WWW.CESER.PAYSDELA LOIRE.FR
OU EN SCANNANT LE QR CODE

